

50 ans
2016
ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT
GIRONDE

CHAMPIONNAT NATIONAL

CYCLOCROSS

UFOLEP

06 & 07 Février 2016
à Génissac(33)

CYCLO CLUB
SAINT LOUBES

ACL



UNE ORGANISATION
COMITE DEPARTEMENTAL UFOLEP GIRONDE
<http://www.event.ufolep.org/cyclocross2016>
<http://www.cd.ufolep.org/gironde>
CYCLO CLUB DE SAINT LOUBES
<http://www.saint-loubes-cycloclub.fr/>
AVENIR CYCLISTE LIBOURNE



MINISTRE
DEPARTEMENT



COMITE
GIRONDE

FEDERATION GIRONDE
la ligue de
l'enseignement
Un Avenir par l'éducation populaire



RÉGION
AQUITAINE



Gironde
LE DEPARTEMENT

RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Les Championnats Nationaux UFOLEP de cyclo-cross se dérouleront les samedi 06 et dimanche 07 février 2016 à Génissac en Gironde. Ils sont organisés par le Comité départemental UFOLEP de Gironde, les clubs de St Loubès et AC Libourne, avec le soutien de la commune de Génissac et du Comité des Fêtes.

Ils sont ouverts aux licenciés UFOLEP, y compris ceux qui ont une double appartenance, à condition que leur catégorie FFC ou FSGT soit en adéquation avec le Règlement National UFOLEP Cyclo-cross.

Vous trouverez des informations sur le site internet à l'adresse suivante :

<http://www.event.ufolep.org/cyclocross2016>

L'organisation est placée sous le contrôle de la Commission Nationale des Activités Cyclistes.

Y seront appliqués les Statuts Généraux de l'UFOLEP et les règlements afférents au cyclo-cross.

COMITÉ D'ORGANISATION

Président de l'UFOLEP Nationale	MACHU Philippe
Élu chargé du suivi des Activités Cyclistes	BOUGEARD Alain
Responsable de la CNS	MANUEL Daniel
Activités Cyclistes	
Responsable technique de l'épreuve	VACHER Jean Claude
Membre de la CNS Activités Cyclistes	
Président du Comité d'organisation	HUDE Patrick
Responsable du Comité d'organisation	BARRERE Marc
	LALANNE Jean-Jacques
Responsable de la CTD Gironde.....	MANET Sandrine
Délégués départementaux	BLANCHET Loïc & VOËST Frédéric
Responsables de l'épreuve	BARRERE Marc & LALANNE Jean-Jacques
Membres de la CNS Activités Cyclistes	DURAND Jean Claude
	DEMOULIN Michel
	MANET Sandrine
Commissaires Nationaux	DURAND Nicole
	MANUEL Henriette
	LEGLEVIC Daniel
	LEGLEVIC Martine
	LEBIGRE Pierre

PROGRAMME DU CHAMPIONNAT

Vendredi 05 février 2016

- 14 h 30 Accueil des délégations Annexe Mairie de Génissac
- 14 h – 17 h Reconnaissance du circuit
- 17 h Réunion avec les responsables de délégation Annexe Mairie de Génissac
- 18 h Cérémonie d'ouverture du Championnat Salle des Fêtes de Génissac

Samedi 06 février 2016

- 8 h - 8 h 30 Accueil des délégations au podium d'arrivée
Reconnaissance du circuit (**interdiction le samedi dès 8 h 45** et le dimanche pendant les épreuves)
- 9 h Appel pour Départ masculins 50/59 ans
- 10 h 30 Appel pour Départ Féminines (**toutes catégories adultes**) décalage entre les catégories
- 11 h 30 Appel pour Départ Masculins 17/19ans
- 13 h Appel pour Départ Masculins 20/29ans
- 14 h 15 Appel pour Départ Masculins 60 ans et plus (40 minutes de course)
- 17 h Cérémonie protocolaire - Vin d'honneur Salle des Fêtes de Génissac

Dimanche 07 février 2016

- 8 h 30 – 9 h Accueil des délégations au podium d'arrivée
- 9 h 30 Appel pour Départ Adultes Masculins 40/49ans
- 11 h Appel pour Départ Jeunes Masculins et féminins 15/16ans
- 12 h Appel pour Départ Jeunes Masculins et féminins 13/14ans
- 13 h Animation Jeunes
- 13 h 45 Appel pour Départ Adultes Masculins 30/39ans
- 16 h Cérémonie protocolaire - Vin d'honneur Salle des Fêtes de Génissac

ACCUEIL

Accueil des responsables de délégation Annexe Mairie de Génissac

Vendredi 05 février 2016 de 14 h 30 à 17 h et les samedis et dimanche au podium commissaires.

- Les dossards d'épaules adhésifs seront retirés par le responsable de chaque département et pour la délégation départementale complète. Il ne sera fait aucune remise individuelle.
- Tout sélectionné qui ne prendra pas le départ devra justifier de sa défection (courrier et/ou certificat médical). Faute de justificatif son département se verra infliger une amende de 50 € par adulte et 35 € par jeune.

DÉROULEMENT DES ÉPREUVES

Les épreuves se dérouleront sur un circuit privatif selon les horaires suivants :

CATÉGORIES	JOUR	Heure d'appel	Heure de départ
Ad Mas 50/59ans	samedi	9 h	9 h 15
Ad Fém 17ans et +	samedi	10 h 30	10 h 45
Ad Mas 17/19ans	samedi	11 h 30	11 h 45
Ad Mas 20/29ans	samedi	13 h 00	13 h 15
Ad Mas 60ans et +	samedi	14 h 15	14 h 30
Ad Mas 40/49ans	dimanche	9 h 30	9 h 45
Jeu M et F 15/16ans	dimanche	11 h	11 h 15
Jeu M et F 13/14ans	dimanche	12 h	12 h 15
Animations JEUNES	dimanche	13 h	13 h
Ad Mas 30/39ans	dimanche	13 h 45	14 h

- Les sélectionnés doivent se présenter pour l'appel, 15 à 20 minutes selon les catégories, avant l'heure de départ. Tout sélectionné absent au moment de l'appel de son nom sera placé sur la dernière ligne.
- Le changement de roue est autorisé en tout point du parcours y compris entre concurrents.
- Le changement de vélo n'est autorisé **qu'en cas de bris** de matériel constaté par un officiel et seulement au double-poste de contrôle prévu à cet effet. **Le concurrent doit se dépanner seul.**
- Le changement de vélo, pour autre motif que le bris de matériel, reste exceptionnel. Il ne peut se faire que sur décision, immédiatement avant l'épreuve, des organisateurs et des membres de la CNS. La décision, d'autoriser ou non ce changement de vélo, est sans appel.

- Le changement de vélo se fera dans la zone spécialement prévue à cet effet et sous le contrôle d'un commissaire. Un seul représentant désigné par chaque département porteur d'un badge sera autorisé à pénétrer dans la zone de changement de vélo afin de gérer les vélos de son comité.

Durée des épreuves :

Le nombre de tours restant à effectuer sera affiché :

- Après 10 min de course pour les Jeunes 13/14ans masculin et féminin
- Après 15 min de course pour les Jeunes 15/16ans masculin et féminin
- Après 15 min de course pour les Adultes Féminines
- Après 20 min de course pour les Adultes Masculins 17/19ans
- Après 20 min de course pour les Adultes Masculins 60ans et plus
- Après 25 min de course pour les Adultes Masculins 20/59 ans

Tous les participants seront arrêtés après l'arrivée du vainqueur et classés à leurs places, suivant le nombre de tours qu'ils auront accomplis.

SÉLECTIONS

Chaque Comité départemental peut engager, dans chaque catégorie 6 cyclocrossmen et 1 remplaçant. Le remplaçant ne prendra le départ qu'en cas de défection d'un titulaire.

Pour les catégories 13/14ans ; 15/16ans ; 17/19ans et Féminines le nombre de titulaires possible est de 10 et 1 remplaçant.

CATÉGORIES

Saison : 2016	
Catégorie Jeunes	
Jeunes M/F 9/10 ans, nés entre le	01/01/2006 et le 31/12/2007
Jeunes M/F 11/12 ans, nés entre le	01/01/2004 et le 31/12/2005
Jeunes M/F 13/14 ans, nés entre le	01/01/2002 et le 31/12/2003
Jeunes M/F 15/16 ans, nés entre le	01/01/2000 et le 31/12/2001
Catégories Adultes Masculines	
Adulte masculin 17/19, nés entre le	01/01/1997 et le 31/12/1999
Adulte masculin 20/29, nés entre le	01/01/1987 et le 31/12/1996
Adulte masculin 30/39, nés entre le	01/01/1977 et le 31/12/1986
Adulte masculin 40/49, nés entre le	01/01/1967 et le 31/12/1976
Adulte masculin 50/59 ans, nés entre le	01/01/1957 et le 31/12/1966
Adulte masculin 60 ans et plus, nés avant le	31/12/1956
Catégories Adultes Féminines	
Adulte féminine 17/29, nées entre le	01/01/1987 et le 31/12/1999
Adulte féminine 30/39, nées entre le	01/01/1977 et le 31/12/1986
Adulte féminine 40 et plus, nées avant le	31/12/1976

ENGAGEMENTS

Les engagements se font par l'intermédiaire de la plateforme d'engagements en ligne :

www.cns-webservice.org.

Les identifiants ont été fournis aux délégués départementaux et sont identiques pour tous les nationaux des activités cyclistes.

Les éventuels certificats médicaux et dérogations peuvent être envoyés directement sur le site par mail à jcvacher91@gmail.com ou par courrier à :

Jean-Claude VACHER 89, rue de la Santé 75013 PARIS.

À l'issue de la période d'engagements, le serveur sera fermé afin de permettre à la CNS de traiter vos engagements, vous ne pourrez donc plus faire de modifications.

✚ **Ouverture du serveur : 18/01/2016 à 0 h**

✚ **Fermeture du serveur : 26/01/2016 à 24 h**

Attention : Les nouvelles procédures pour déterminer l'attribution des dossards sont les suivantes :

- Le champion national sortant
- Les champions régionaux
- Les sélectionnés dans l'ordre du classement inter comité de l'année précédente

Dans le cas d'un champion régional, il sera donc nécessaire de renseigner la fiche d'inscription du concurrent, une nouvelle case à cocher « champion régional » fait son apparition

Les champions régionaux étant mis systématiquement en première ligne, ils devront obligatoirement être engagés en dernière position de la sélection dans leur catégorie, exemple : vous avez 5 sélectionnés dans la catégorie 20/29 ans, le champion régional devra avoir le rang 5.

Droits d'engagements :

Après le championnat, le service comptable de l'UFOLEP Nationale adressera à chaque Comité départemental une facture du montant des engagements. En conséquence, le chèque représentant le montant des engagements ne sera pas à joindre au dossier d'inscription.

Adultes : 15,00 € (y compris forfait assurance/sécurité/matériel)

Jeunes : 8,00 € (y compris forfait assurance/sécurité/matériel)

Si pour un motif très exceptionnel, un sélectionné n'a pas participé à l'une des épreuves qualificatives, le formulaire de dérogation signé du (de la) Président(e) du Comité départemental ou du (de la) délégué(e) départemental(e) devra être joint au dossier d'engagement. Il est obligatoire de se servir du formulaire de dérogation type, téléchargeable sur <http://www.ufolep-cyclisme.org/>

LA GRILLE DE DÉPART

L'emplacement des concurrents sur la grille de départ sera comme suit :

- Le champion national sortant (s'il est présent)
- Les champions régionaux
- Les sélectionnés par ordre du classement Intercomité de l'année précédente et de l'ordre établis par leur département.

Pour les féminines, le départ des 3 catégories est regroupé. Les n° 1 des catégories sont appelés en alternance (dans l'ordre suivant : féminine 17/29 ans, 30/39 ans et 40 ans et +).

Pour les jeunes 13/14 ans féminins et masculins il n'y aura qu'un seul peloton

Pour les jeunes 15/16 ans féminins et masculins il n'y aura qu'un seul peloton

Rappel : Un titre et un maillot ne seront décernés aux jeunes féminines 13/14 ans et 15/16 ans que si elles sont au moins 5 par catégorie. Dans le cas contraire, il n'y aura pas de classement spécifique ni de titre décerné et elles seront classées avec les garçons.

LE MATÉRIEL

Les freins à disque sont autorisés lors des entraînements et compétitions de cyclo-cross.

Pour les courses cyclo-cross, un système de freinage agissant sur les deux roues est obligatoire.

La largeur de l'enveloppe des roues ne doit pas excéder 33 mm.

Le casque à coque rigide est aux normes UCI.

En cas d'utilisation de matériel prohibé en cours d'épreuve, le cyclocrossman est mis hors course ou disqualifié. La décision des commissaires est sans appel.

Pour toutes les catégories (y compris les Jeunes Masculins 13/14 ans et 15/16 ans), seuls sont autorisés les vélos de type route équipés de cintres classiques (cadres VTT et VTC ainsi que guidons plats sont interdits).

Sont interdits les oreillettes et tout matériel permettant de communiquer entre coureurs, dirigeants et/ou toute autre personne.

TENUE VESTIMENTAIRE

Le port du casque à coque rigide est obligatoire en toute circonstance dès que l'on est monté sur son vélo.

Sont interdits :

- Les maillots de groupes professionnels en activité,
- Les maillots strictement publicitaires ne portant pas le nom de l'association,
- Les maillots de « Champion départemental, Régional ou National »

Tout concurrent en infraction se verra interdire le départ.

Les concurrents doivent porter le maillot de leur Comité départemental. Si celui-ci n'existe pas, ils porteront le maillot de leur association. Dans ce cas, tous les sélectionnés d'un comité devront porter le même maillot.

CONTRÔLE MÉDICAL

Immédiatement après l'arrivée d'une épreuve, il appartient à chaque concurrent ayant terminé ou abandonné de s'assurer au podium, s'il est retenu ou non pour le contrôle médical.

RÉCLAMATIONS

Les réclamations ne peuvent être émises que par le responsable de la délégation dont le nom est porté sur le « Récapitulatif des engagements ».

Les réclamations écrites seront reçues par le Responsable de la Commission Nationale. Sous peine de nullité, cette réclamation doit être confirmée dans les 48 heures par recommandé avec AR, accompagné d'un chèque de caution de 85,00 € (libellé à l'ordre de la CNS Activités Cyclistes UFOLEP) auprès de :

Daniel Manuel

Responsable de la CNS Activités Cyclistes

13 ter avenue Raymond Sommer

31480 CADOURS

Si la réclamation concerne l'un des trois premiers d'une catégorie, le titre sera « gelé » et donc non attribué. De ce fait le classement par comité de la catégorie et éventuellement le classement Intercomité pourraient également être gelés.

RÉCOMPENSES

Dans chaque catégorie, le titre ne sera décerné que s'il y a AU MOINS 8 partants.

Pour les catégories jeunes filles 13/14 et 15/16 ans, suite à de nombreuses demandes de comités désirant faire participer les jeunes filles, la CNS a décidé dès les Nationaux de 2014 à MENNECY (91) de les faire courir avec les garçons. Deux cas peuvent se présenter :

- Elles sont moins de 8 au départ ; il n'y a pas de classement spécifique, aucun maillot ni titre n'est attribué.
- Elles sont 8 ou plus ; un classement spécifique est établi, un maillot et un titre peuvent être attribués sans distinction OPEN et UFOLEP.

Par contre, il n'y aura qu'un seul classement par équipe établi sur le classement scratch (filles et garçons ensemble)

Pour les catégories jeunes 13/14 ans et 15/16 ans, 2 titres seront décernés :

- Un classement pour le scratch
- Si le premier n'est pas un simple licencié Ufolépien, nous décernerons un titre au premier simple licencié UFOLEP.

Par contre, il n'y aura qu'un seul classement par équipe.

Les récompenses seront remises à partir de 18 h le samedi et 16 h le dimanche à la salle des Fêtes.

La tenue de cycliste (maillot et cuissard) sans bonnet ni casquette est obligatoire. Aucune récompense ne sera remise sans le port de cette tenue.

Récompenses dans chaque catégorie :

Au premier.....	1 maillot1 bouquet.....	1 coupe	1 médaille or
Au deuxième			1 coupe	1 médaille argent
Au troisième.....			1 coupe	1 médaille bronze

Rappel : Sur le maillot de « Champion National », SEUL peut être adjoint le nom du club.

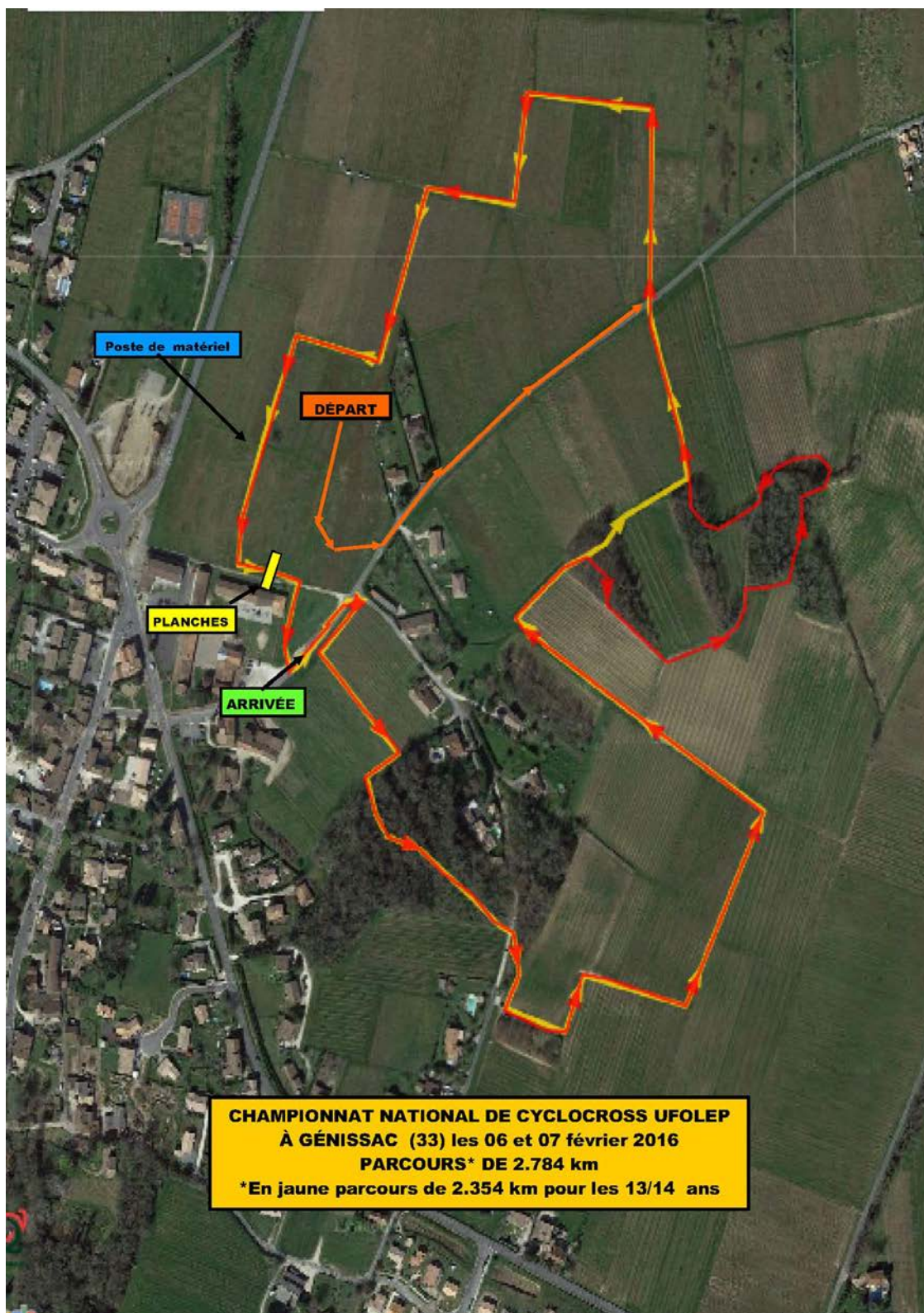
Toute autre publicité que celle du partenaire national est INTERDITE. La société **Wear Design** est dépositaire du modèle exclusif crée pour l'UFOLEP. Lui seul est autorisé à fournir d'autres équipements et tenues de champion national UFOLEP Par équipe départementale/pour chaque catégorie/aux trois représentants les « mieux placés » :

Équipe classée 1re	1 coupe	3 médailles
Équipes classées 2e et 3e	1 coupe	3 médailles

Classement interComité : Aux 5 représentants classés Premier du département dans 5 catégories différentes :

Équipe classée 1re	1 coupe	5 médailles
Équipes classées 2e et 3e	1 coupe	5 médailles

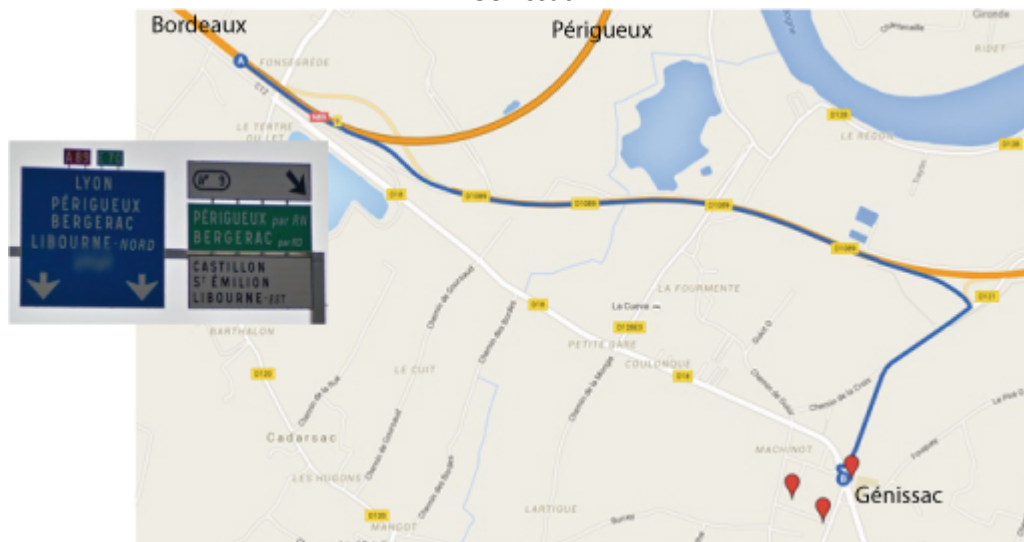
PLAN DU CIRCUIT



Voir la vidéo sur <http://www.event.ufolep.org/cyclocross2016/>

ACCÈS à GENISSAC

Depuis Bordeaux, prendre la N89 (direction Périgueux), Sortie 9 (dernière sortie avant péage) puis sortie D121 « Génissac »



Visualiser la carte sur <https://www.google.com/maps/d/edit?mid=zFwH0dHHt638.k8yab7cD6K4I&usp=sharing>

HÉBERGEMENTS

Pour votre hébergement nous vous proposons une liste non exhaustive d'hôtels, Gîtes, Chambres d'hôtes, campings... Rendez-vous sur <http://www.event.ufolep.org/cyclocross2016/> page Hébergements.
Libourne se trouve à 15mn et Bordeaux se trouve à 30 min de Génissac



CAMPING CARISTES

Votre emplacement à 600 m du circuit, c'est possible
Uniquement 60 places disponibles sur ce site

Nous vous proposons de réserver votre emplacement à proximité du circuit (autour de la cave coopérative et de la Mairie de Génissac). **ATTENTION aucun stationnement possible sans réservation préalable**

Vous souhaitez réserver un emplacement : Remplissez le formulaire en ligne



https://docs.google.com/forms/d/1mhKcND8XEteGUzJU-OkZgzlE580gWkjikBmNdvjNXqg/viewform?c=0&w=1&usp=mail_form_link

À réception nous vous renvoyons la confirmation avec le numéro d'emplacement.
En cas de soucis contacter l'UFOLEP33 au 05.56.79.00.22 ou ufolep33@gmail.com